

## « Impact des changements environnementaux sur les ressources marines en Algérie »

Samir BACHOUCHE, chercheur, directeur de la division Ecosystème Aquatique.

[bachouche.samir@gmail.com](mailto:bachouche.samir@gmail.com)

### Résumé :

L'ampleur des impacts résultants des changements environnementaux (climatique ou globale) du milieu marin est difficile à prévoir. Les effets pourraient être dévastateurs dans les écosystèmes fragiles, comme le corail. De même, l'Algérie comme de nombreux pays s'appuie fortement sur les produits de mer comme source de protéines ou comme source de revenus substantielle pourrait donc être parmi les pays les plus concernés par cette problématique dans l'avenir. La base de la prise de décision efficace et l'atténuation des effets des changements climatiques sur les sources marines sont des données scientifiques solides. Dans le but de pouvoir fournir des données de haute qualité aux décideurs afin de formuler des actions de gestion appropriées au niveau national et international, le CNRDPA anticipe à travers plusieurs mécanismes de coordination de collecte de données à l'échelle nationale sur les changements climatiques des milieux marins et ses impacts écologiques. L'importance de l'obtention de ces mesures a été approuvée par de nombreux organismes gouvernementaux et non gouvernementaux qui ont récemment aidé la communauté scientifique à développer un réseau d'observation sur le milieu marin.

**Mot clés :** Changements environnementaux, réseau d'observation, sources marine, Algérie

Les Objectifs de Développement Durable sont le nom couramment utilisé pour les 17 objectifs de développement durable établis par les États membres des Nations unies et qui sont rassemblés dans l'agenda 2030. Cet agenda a été adopté par l'ONU en septembre 2015 après deux ans de négociation incluant les gouvernements. Il définit des cibles à atteindre à l'horizon 2030, définies ODD. Les cibles sont au nombre de 169 et sont communes à tous les pays engagés. Elles répondent aux objectifs généraux suivants : éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

Les activités de la pêche revêtent un caractère stratégique, de par leurs capacités à contribuer à l'émergence d'une économie productive nationale et à la préservation et la création d'emplois, mais également par leur contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire de l'Algérie qu'en offre les produits halieutiques. La stratégie de recherche du CNRDPA se situe en aval d'une réflexion prospective à l'horizon 2030, menée conjointement par le CNRDPA et sa tutelle, sur laquelle il prend appui et prépare l'élaboration d'un programme opérationnel pour les 5 prochaines années. Cette stratégie de recherche est un outil, destiné également à renforcer les liens avec de différents partenaires. Cette stratégie est donc une contribution à la mise en œuvre des politiques publiques dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, dans les domaines de responsabilité du CNRDPA (recherche et développement, observation et traitement de données, expertise). A cet égard le CNRDPA est appelé à jouer un rôle central dans les sciences marines en Algérie.

Avec une façade maritime de 1622Km et de nombreux ports et abris de pêche repartis le long de ses côtes, l'Algérie possède un secteur de la pêche et de l'aquaculture à fort potentiel de développement. On compte 64 sites de débarquements (32 ports, 23 plages d'échouage, quatre abris aménagés et cinq abris naturels). La flottille nationale compte actuellement 5 034 bateaux de pêche dont 3160 « petits métiers », 1295 sardiniers, 552 chalutiers, 17 thoniers et 10 corailleurs. Les registres maritimes totalisent un peu plus de 48 000 inscrits.

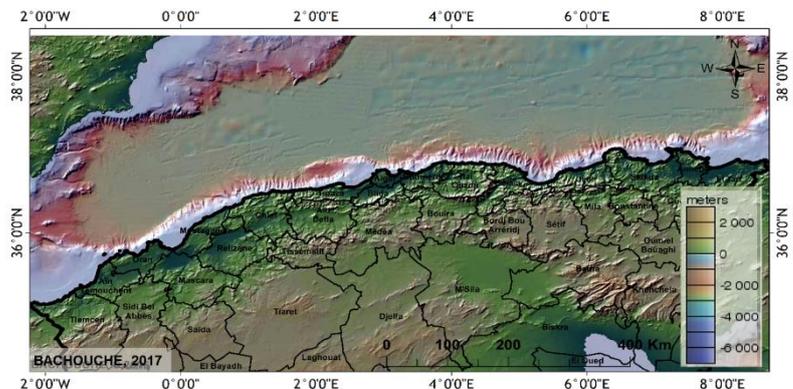


Figure 1. La façade maritime algérienne

En 2015, la production halieutique (captures et élevage) est estimée à 105 200 t, constituée essentiellement de petits pélagiques, dont les 7/10e de sardines (*Sardina pilchardus*), l'allache, (*Sardinella aurita*), et le chinchard(*Trachurus spp*). La consommation annuelle de poisson était estimée à 6 kg par habitant /an en 2012, une quantité très inférieure à la moyenne mondiale de 20 kg d'après la FAO en 2016.

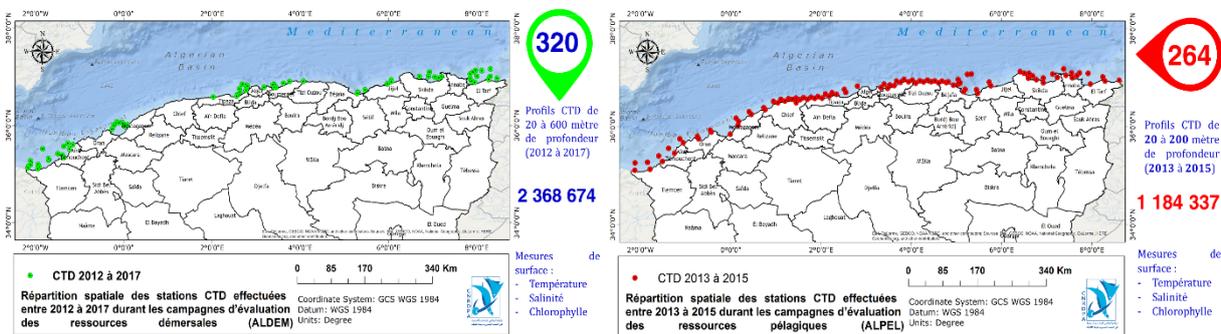


Figure 2. Répartition des stations CTD durant les campagnes d'évaluation des ressources halieutiques ALEPL & ALDEM de 2012 à 2017

Un des défis scientifiques actuels est de pouvoir séparer la part de la variabilité, liée aux processus naturels, de celle liée aux activités humaines. Pour cela, il faut disposer d'états de référence rendant possible la quantification des influences anthropiques ou naturelles. La réalisation de tels états de référence se heurte à des problèmes conceptuels et méthodologiques. Approche Ecosystémique, ou Gestion Intègre des Zones Côtière, ou Croissance Bleue, Objectif de Développement Durable ou bien Convention sur la Diversité Biologique convergent tous vers une approche participative (chercheurs, gestionnaires, décideurs et pêcheurs) dans une optique d'un développement durable. La demande anthropique de biens et services fournis par les systèmes marins, telle que la nourriture, dépasse couramment la capacité des aires marines à concorder aux instances humaines. Les ressources marines sont des « biens communs » qui offrent par conséquent le libre accès aux utilisateurs. Ce libre accès mène toutefois généralement à un usage excessif des ressources marines. La planification spatiale maritime est un processus d'analyse et de répartition spatio-temporelle d'activités anthropiques dans les zones marines afin d'atteindre des objectifs écologiques, économiques et sociaux. C'est une manière pratique de créer et d'établir une utilisation plus rationnelle de l'espace marin et des interactions entre ses multiples utilisateurs, afin d'équilibrer la demande de développement, la nécessité de protéger l'environnement, et de proposer des solutions socio-économiques adaptées. Utilisation la Planification Spatiale Maritime afin de réduire les conflits d'usages, promouvoir l'utilisation durable et la conservation de l'environnement et de ses ressources marines.

*Afin de pouvoir fournir des données de haute qualité aux décideurs afin d'informer des actions de gestion appropriées aux niveaux national et international, le CNRDPA anticipe à travers plusieurs mécanismes de coordination de collecte de données à l'échelle nationale sur les changements climatiques des milieux marins et ses impacts écologiques.*



Projet INT 7019 sur l'acidification des océans: Supporting a Global Ocean Acidification Observing Network towards Increased Involvement of Developing States

RAF 7014 Using Nuclear Analytical Techniques to Support Harmful Algal Bloom Management in the Context of Climate and Environmental Change



Le réseau national de surveillance de la salubrité des zones de pêche et d'aquaculture « RESANAL »



Réseau nationale de surveillance du phytoplancton et des algues toxiques « ALPHYNET »



General Fisheries Commission for the Mediterranean Commission générale des pêches pour la Méditerranée

Working Group on Vulnerable Marine Ecosystems (WGVME)